L'hétérosexualité

« Ce qui est cause, c'est l'hétérosexualité en tant que norme. Il nous faut essayer de penser un monde où l'hétérosexualité ne serait pas normale." **(**Eric Fassin, sociologue, promoteur de la théorie du genre en France, professeur à l'École Normale Supérieure).

Les enfants

"Les enfants n'appartiennent pas à leurs parents, donc la république doit leur offrir…(bruits).." **(**Laurence Rossignol, sénatrice PS, 5 avril 2013, en direct sur France 2, émission Ce soir ou jamais).

La morale laïque et l'élève

"Le but de la morale laïque est de permettre à chaque élève de s'émanciper... Il faut être capable d'arracher l'élève à tous les déterminismes : familial, ethnique, social, intellectuel" (Vincent Peillon, Le Figaro, 2/9/2012)

La « foi laïque » et l'Eglise

"Toute l'opération consiste bien, avec la foi laïque, à changer la nature même de la religion, de Dieu, du Christ, et à terrasser définitivement l'Eglise" (Vincent Peillon, Une religion pour la République, p. 277, édition du Seuil, 2010)

L'empreinte catholique

"*Il faut donc à la fois déraciner l'empreinte catholique qui ne s'accommode pas de la République et trouver, en dehors des formes religieuses traditionnelles, une religion de substitution qui arrive à inscrire jusque dans les moeurs, les coeurs, la chair, les valeurs et l'esprit républicain sans lesquels les institutions républicaines sont des corps sans âme qui se préparent à tous les dévoiements"* (Vincent Peillon, ibid., p. 34)

La laïcité, religion universelle pour la révolution

"La laïcité française, son ancrage premier dans l'école, est l'effet d'un mouvement entamé en 1789, celui de la recherche permanente, incessante, obstinée de la religion qui pourra réaliser la Révolution comme promesse politique, morale, sociale, spirituelle. Il faut pour cela une religion universelle : ce sera la laïcité. Il lui faut aussi

*son temple ou son église : ce sera l'école. Enfin, il lui faut son nouveau clergé : ce seront les hussards noirs de la république***".** (Vincent Peillon, ibid., p. 48)

Subversion

« *Il faut toucher un maximum de gens avec des messages subversifs et politiques."* ***(***La réalisatrice du film Tomboy a propos de son film projeté en classes de primaire)

La GPA

"Je suis pour la GPA accessible à tous les couples." **(J**ean Pierre Michel, sénateur PS, rapporteur du texte de loi sur le mariage pour tous au sénat »).

Le Géniteur

"Des parents, un géniteur, une gestatrice peuvent permettre ensemble la venue au monde d'un enfant." (Najat Vallaud Belkacem, porte parole du gouvernement).

La filiation

*"Il faut en finir avec la filiation biologique." (*Erwan Binet, député PS)

La PMA

"Une femme doit pouvoir avoir accès à la PMA parce qu'elle ne souhaite pas avoir de relations avec un homme." **(** Francois Hollande)

Le genre

"Il s'agit de substituer à des concepts tels que "le sexe" ou "la différence sexuelle" le concept de "genre" qui montre que les différences entre les hommes et les femmes ne sont pas fondées sur la nature mais socialement construites. [...] [La théorie du genre] se borne à dire que les hommes et les femmes ne se retrouvent pas dans leur état biologique et se construisent autrement." (Julie Sommaruga, député PS)

La polygamie, l'inceste.

« Je ne vois aucun inconvénient ni pour les unions à plusieurs, ni pour les unions polygames, ni pour l'inceste. ***»*** idem

La location de ventre.

« Moi je suis pour toutes les libertés. Louer son ventre pour faire un enfant ou louer ses bras pour travailler à l'usine, quelle différence? C'est faire un distinguo qui est choquant" **(**Pierre Bergé au Figaro).

La différence des sexes.

« Admettre la différence des sexes c'est admettre la complémentarité des sexes, donc la domination patriarcale, donc l'oppression et l'aliénation de la femme ***»*** *(*Judith Butler, philosophe féministe du genre)

La filiation volontaire

« Le droit à l'adoption pour les couples homosexuels repose sur une filiation fondée sur la volonté individuelle, et la volonté n'a pas de sexe… » (Daniel Borillo, Sénateur)

La famille

« La famille est une construction sociale créée par les hommes pour dominer les femmes. » ***(***Roselyne Bachelot, janv 2013)

La complémentarité des sexes.

« Revendiquer l'égalité de tous les individus quels que soient leur sexe et leur orientation sexuelle c'est déconstruire la complémentarité des sexes et donc reconstruire de nouveaux fondements républicains »

« Il s'agit donc de déconstruire la complémentarité des sexes pour transformer en profondeur la société. » ***(***Réjane Sénac, chercheure au CNRS affectée au Centre de

Recherches Politiques de Sciences Po (CEVIPOF), enseignante à Sciences-Po Paris et à l'université Sorbonne Nouvelle –Paris 3, source rapport du SNUipp, page 24-25)

La filiation.

*« Je pense qu'en matière du lien de filiation, le mariage est devenu tout à fait secondaire. [...] Il me paraît évident que le groupe que je préside préconisera d'ouvrir la possibilité d'adoption aux couples non mariés, parce que, tout simplement, ça va de soi. » (*Irène Théry, sociologue, directrice d'étude à l'EHESS et nommée présidente d'un groupe de travail par Dominique Bertinotti dans le cadre de la Loi Famille)

L'abolition du mariage.

« Pour pouvoir abolir le mariage, il faut d'abord que tout le monde puisse en bénéficier. Ce que vous évoquez est tout à fait envisageable [l'abolition du mariage] […] c'est l'étape suivante » Caroline Mécary, Avocate au barreau de Paris, festival « Mode d'emploi » à Lyon, nov 2013

La parentalité et la conjugalité

« Une proposition que je vous soumets, ce serait de disjoindre la parentalité et la conjugalité – pourquoi ne pas proposer dès la naissance des enfants, disons juste après le sevrage, une disjonction des maisons, c'est-à-dire une résidence alternée dès la naissance. Au moins, les femmes anticiperaient une carrière maternelle comme les hommes anticiperaient une carrière paternelle [...]. Les hommes pourraient envisager des métiers où ils seraient bien obligés une semaine sur deux de s'occuper des enfants. Ce qui veut dire qu'au moment de la séparation, les choses seraient beaucoup plus simples : il n'y aurait plus de séparation puisqu'on serait déjà séparés.**»** Caroline Mécary, avocate au barreau de Paris, spécialiste des droits des homosexuels, Festival mode d'emploi à Lyon, novembre 2013.